

Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines

Pierre-Yves Gilles - Doyen

La faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines propose une offre de formation très vaste permettant d'acquérir des connaissances académiques et des compétences professionnelles aux débouchés importants et diversifiés. Dynamique, innovante, ouverte sur le monde international, culturel et sociétal, elle se distingue par la richesse et la qualité de ses formations, articulées à des recherches fondamentales de haut niveau, évoluant vers l'interdisciplinarité et répondant aux attentes de la société. Lieu d'études, de recherche, de vie et d'appropriation des savoirs, la faculté ALLSH, s'engage à vous accompagner tout au long de votre parcours universitaire.

Ils nous font confiance !

| INRAP - CARRIER CSC - CIDECOS
| GROUPE RANDSTAD
| DIRECTION GENERALE DE LA POSTE
| FEDERAL EXPRESS
| ACPQUALIFE

L'école en chiffres

14 000	étudiants
650	enseignants
150	personnels administratifs et techniques
387	étudiants entrants (Europe et hors Europe) pour 2018-2019
405	étudiants sortants (Europe et hors Europe) pour 2018-2019
250	stagiaires en formation continue
520	étudiants inscrits dans les écoles doctorales
2	écoles doctorales : ED354 (langues, lettres et arts) et ED356 (cognition, langage, éducation)
26	départements
3	sites géographiques (Aix-en-Provence, Espace Yves Mathieu Marseille et Arles)
15	laboratoires de recherche
6	UMR
2	UMS



Faculté des Arts, Lettres,
Langues et Sciences humaines
Aix-Marseille Université

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2019

Aix-Marseille Université

Aix-Marseille Université (AMU) est aujourd'hui la plus grande université francophone. Sur 5 grands campus, elle rassemble 78 000 étudiant-e-s, dont 10 000 internationaux, en formation initiale et continue et 8 000 personnels. Parmi 18 composantes, tous les champs disciplinaires de la connaissance y sont enseignés :

- | arts, lettres, langues et sciences humaines
- | droit et sciences politiques
- | économie et gestion
- | santé
- | sciences et technologies
- | pluridisciplinaire (ESPE et IUT)

Des diplômes de niveau licence, master et doctorat y sont délivrés mais également des diplômes universitaires technologiques, des diplômes d'ingénieur, des diplômes de santé, ainsi que des diplômes universitaires.

AMU apporte une large contribution à l'économie de la connaissance et à la diffusion du savoir. Elle rassemble 119 structures de recherche, le plus souvent en partenariat avec les plus grands organismes de recherche nationaux. Cinq grands domaines sont principalement investis :

- | l'énergie
- | les sciences de l'environnement et de l'univers
- | les sciences de la vie et de la santé
- | les sciences et technologies avancées
- | les sciences humaines et sociales

Elle favorise l'innovation et la prise de risque en matière de recherche fondamentale et finalisée. Un de ses enjeux majeur : faciliter les interactions et les échanges entre disciplines et avec les acteurs économiques, facteurs essentiels de progrès en matière de recherche, et mettre au service de la recherche les moyens nécessaires pour placer le potentiel de l'université aux plus hauts niveaux national et international.

Pourquoi verser la Taxe d'Apprentissage ?

- | Un panel de formations professionnelles répondant aux réalités et aux évolutions du marché
- | Des équipes pédagogiques mêlant universitaires et professionnels de haut niveau
- | Un ensemble de compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel
- | Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie
- | Un partenariat actif avec les entreprises

Qu'en faisons-nous ?

En 2018, la taxe d'apprentissage collectée a, entre autres, permis :

- | D'organiser des journées de rencontre et d'échange entre anciens, étudiants en formation et professionnels pour les masters LEA et MASNI (négociation internationale et interculturelle)
- | De financer l'habilitation CACES pour des étudiants dans la filière « théâtre »
- | De créer un centre de formation et d'auto apprentissage en langues (postes informatiques et mobilier)
- | De rencontrer des professionnels dans leur milieu d'exercice à l'occasion de sorties pédagogiques (théâtre antique d'Orange) pour les étudiants de la licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel
- | De financer des expositions des étudiants du master création d'images numériques
- | De développer une pédagogie innovante (modules ePortfolio en ligne) pour les étudiants de la licence professionnelle management des organisations : associations loi 1905 – Laïcité

Quelles démarches pour verser la taxe ?

- | Adressez-vous à l'organisme collecteur de taxe d'apprentissage de votre choix ou à votre comptable afin de remplir le bordereau (papier ou électronique) de versement de taxe d'apprentissage
- | Mentionnez sur le bordereau que vous souhaitez affecter la partie HORS-QUOTA catégories A et/ou B de votre taxe à :

Composante (faculté, école ou institut) et Intitulé complet du(es) diplôme(s) bénéficiaire(s).

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES

Adressez vos éléments de paiement à votre organisme collecteur avant le : 28 février 2019

Notre code UAI : 0134017W

Notre code RNCP :

Intention de versement de la TA 2019

Entreprise :

Responsable de la taxe d'apprentissage :

Nom : Nom :
 Adresse : Prénom :
 Code postal : Fonction :
 Ville : Tél. :
 N° Siret : Courriel :

Organisme collecteur de la taxe d'apprentissage :

Nom de votre organisme :

Versement de la taxe d'apprentissage au profit de (formation ou composante) :

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES

Diplôme de :

MONTANT EN €